

15.00 crédits

Q1 et Q2

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée,</li> <li>• contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles,</li> <li>• exposer clairement les résultats de son travail.</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>Encadrement et composition du jury de TFE</b></p> <p>Le TFE est supervisé par un promoteur ou une promotrice du programme. L'étudiant-e doit soumettre son sujet pour approbation au promoteur ou à la promotrice à la date prévue par le calendrier facultaire.</p> <p>Le jury du TFE est composé, de deux lecteurs/lectrices : le promoteur ou la promotrice et une ou un autre lecteur, désigné par le jury de master (représenté, dans cette tâche de désignation, par la présidence de jury).</p> <p><b>Soutenance orale</b></p> <p>Le TFE fait l'objet d'une soutenance orale devant le jury constitué, du promoteur/de la promotrice et du/de la lecteur/lectrice. La soutenance est un moment d'échange entre l'étudiant-e et les membres du jury. Les modalités pratiques de la soutenance sont communiquées à l'étudiant-e au plus tard le premier jour de la session à laquelle le TFE est inscrit.</p> <p><b>Critères d'évaluation du TFE</b></p> <p>La note finale prend en considération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'atteinte des objectifs fixés#;</li> <li>• la cohérence et la qualité générale du travail effectué (synthèse pertinente et bien documentée de la littérature scientifique, qualité de la démarche méthodologique et adéquation avec les objectifs, pertinence et bien-fondé de l'analyse et de l'interprétation)</li> <li>• la capacité à discuter de manière critique les choix méthodologiques et les conclusions du travail ;</li> <li>• la correction, la qualité et la pertinence de la formulation écrite ;</li> <li>• la qualité de la soutenance orale.</li> </ul> <p>Dans sa note finale, le promoteur ou la promotrice prend en compte également l'implication de l'étudiant-e et la régularité du travail fourni tout au long du master dans le cadre du TFE.</p> <p><b>Règles relatives au plagiat et à l'usage de l'IA</b></p> <p>Tout au long de son TFE, l'étudiant-e fait la preuve de sa parfaite maîtrise des règles de référencement bibliographique ; au risque de se voir suspecter de plagiat, il ou /elle veille à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• NE PAS copier un texte sans guillemets et/ou sans mention de la source ;</li> <li>• NE PAS reproduire un graphique, des données, des illustrations, etc. sans mention de la source ;</li> <li>• NE PAS reformuler ou résumer l'idée originale d'un auteur sans mention de la source ;</li> <li>• NE PAS traduire, totalement ou partiellement, une source sans la référencer ;</li> <li>• NE PAS utiliser le travail d'autrui en le présentant comme le sien (même si l'auteur du travail a donné son accord) ;</li> <li>• NE PAS acheter un travail.</li> </ul> <p>Cf. <a href="https://uclouvain.be/fr/etudier/uss/lutter-contre-le-plagiat.html">https://uclouvain.be/fr/etudier/uss/lutter-contre-le-plagiat.html</a></p> <p>Cette définition complète celle reprise à l'art. 107 §2 du RGEE constituant une disposition particulière au sens du §3 du même article. L'étudiant-e qui ne respecterait pas les normes de référencement scientifique énoncées ci-dessus s'expose, en cas d'irrégularité ou de plagiat constaté par le jury, à des sanctions académiques telles que détaillées par le RGEE (section 7).</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives, si elles sont utilisées, doivent l'être de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalée.</p>
Méthodes d'enseignement	Interactions régulières avec le promoteur ou la promotrice. Les interactions ont lieu dans la langue de travail du TFE.

Contenu	Le travail de fin d'études poursuit les mêmes objectifs que le mémoire du MA 120, mais porte sur une problématique plus limitée : il comptera minimum 50 pages (soit 125.000 signes espaces compris) de rédaction personnelle et originale (incluant bibliographie et notes, mais hors annexes).
Ressources en ligne	Le site Moodle « LELALmémoire » reprend les informations pertinentes à la rédaction d'un mémoire ou TFE en ELAL.
Autres infos	Le travail de fin d'études (15 crédits) n'est pas valorisable dans le cas d'un passage ultérieur au MA 120.
Faculté ou entité en charge:	ELAL

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM2M1	15		